

L'édito du maire

Chères Mouansoises, Chers Mouansois,

Nous alternons entre sidération, angoisse, peur et colères, sentiments mêlés liés à ces crises sanitaire, économique, sociale, climatique et à la menace terroriste.

Nous vivons des moments difficiles, probablement les plus anxiogènes depuis des décennies.

Mais notre histoire nous enseigne que seule la solidarité et l'unité permettent de surmonter l'adversité. Ce sont le courage et la persévérance qu'il faut opposer à la résignation et au renoncement.

La situation complexe que nous vivons nous oblige à un devoir de vigilance face aux menaces et aussi face aux discours simplistes et réducteurs. La situation nous oblige à placer plus que jamais l'intérêt général au cœur de nos actions. Nous le devons à celles et ceux qui vivent dans la précarité et qui subissent de plein fouet les conséquences de ces crises, nous le devons à ces jeunes qui se trouvent face à un avenir des plus incertains.

La solidarité doit s'exprimer à tous les niveaux, dans toutes les circonstances. Les Mouansoises et les Mouansois savent être solidaires, ils l'ont montré à maintes reprises et encore tout récemment pour les sinistrés de la tempête Alex. Ils savent être unis face à la barbarie et ne manquent pas de manifester avec force leur attachement à la République laïque et indivisible dès que celle-ci est attaquée.

Les Mouansoises et les Mouansois seront, j'en suis convaincu, encore une fois solidaires de nos commerçants qui subissent directement les contraintes du confinement.

Etre attaché à son village, à sa qualité de vie oblige aussi à des devoirs : favoriser l'économie locale, le commerce de proximité malgré les conditions d'accès contraintes, c'est un engagement à la portée de tous. Nous pouvons, une fois de plus, agir localement et pour le bien de tous !

Prenez soin de vous !

Votre maire
Pierre ASCHIERI

À la Une

La ville de Mouans-Sartoux soutient tous les commerçants et les commerces durement impactés, pour la seconde fois cette année, par les mesures sanitaires liées à la pandémie du Covid-19 et aux confinements.

Malgré les contraintes, un certain nombre de commerçants ont fait l'effort de maintenir leur activité pour continuer de proposer aux Mouansois, un service de proximité de qualité, dans le strict respect des règles en vigueur. Qu'ils en soient tous remerciés !

Sur [la page Facebook de la ville](#) ainsi que dans le mobilier urbain, nous vous invitons à les (re)découvrir et à continuer à les faire vivre ! Merci pour eux !



L'hommage et le recueillement des Mouansois pour Samuel Paty

Un hommage national a été rendu à Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie assassiné le 16 octobre dernier.

A Mouans-Sartoux, c'est sur la place de l'hôtel de ville, que la population s'est réunie.

Une première fois et spontanément le dimanche 18 octobre puis le 21 octobre.

Élus, enseignants et Mouansois ont ainsi salué la mémoire de Samuel Paty, décapité en pleine rue pour avoir montré à ses élèves une caricature de Mahomet lors d'un cours sur la liberté d'expression.

Le maire d'abord, puis Laurent Broihanne, le premier adjoint, ont redit les valeurs de la République laïque et l'attachement inconditionnel à nos libertés fondamentales.

Les écoles, les collèges, les lycées et les universités, sont et resteront les lieux où l'on apprend à penser librement.



Une banderole longue de 4 m sur laquelle il est écrit « Je suis enseignant.e » a été accrochée sur la façade de l'hôtel de ville. Une minute de silence a été observée avant que ne retentisse la Marseillaise.

JE SUIS ENSEIGNANT.E



VILLE DE MOUANS-SARTOUX

#JESUISENSEIGNANT



Une attaque terroriste islamiste a frappé une fois encore la ville de Nice, tragiquement endeuillée en 2016, un 14 juillet...

Un individu a tué trois personnes, dans la matinée du 29 octobre, dans la basilique Notre-Dame, située avenue Jean Médecin.

Cette nouvelle tragédie endeuille toute une ville, tout un pays et bien au-delà. Pierre Aschieri, maire de Mouans-Sartoux, le conseil municipal et les Mouansois expriment toutes leurs pensées ainsi que leur plus profond



soutien aux familles des victimes et à leurs proches frappés par la barbarie la plus abominable. Et présentent leurs condoléances les plus émues.

La compassion et la solidarité des Mouansoises et des Mouansois accompagnent également les paroissiens niçois, nos concitoyens catholiques et nos amis et voisins niçois.

Le drapeau tricolore du fronton de l'hôtel de ville est mis en berne en hommage aux victimes.

Plus de 10 tonnes de dons pour les sinistrés des vallées du haut-pays !

Plus de 10 tonnes de denrées alimentaires et de produits de première nécessité ont été chargées par les bénévoles de l'association humanitaire des sapeurs-pompiers du 06, épaulés par des élus mouansois. L'appel à la solidarité et à l'entraide lancé en tout début de semaine par la ville de Mouans-Sartoux en faveur des sinistrés des vallées du haut-pays a dépassé toutes les espérances. Les Mouansois ont fait preuve, une fois encore, d'une générosité et d'une spontanéité rares en apportant tout ce dont il manque cruellement dans les vallées de la Vésubie, de la

Roya et de la Tinée depuis le passage de l'effroyable tempête Alex, il y a tout juste une semaine. Merci, merci aux Mouansoises et aux Mouansois qui se sont mobilisés pour aider les populations meurtries qui, pour certaines, ont tout perdu. Merci aux particuliers, aux enfants dans les écoles, aux entrepreneurs et aux associations qui se sont organisés des collectes et ont coordonné leurs efforts face à l'urgence. Le convoi de l'association humanitaire des sapeurs-pompiers du 06 a pris la direction de Roquebilière, dans la vallée de la Vésubie !



Le collectif des Associations de Harkis des Alpes-Maritimes a également organisé une collecte pour les sinistrés des trois vallées du haut-pays.

Le 11 octobre, 5 patrouilleurs du CCFF de Mouans-Sartoux se sont rendus à Breil-sur-Roya pour porter assistance aux sinistrés de la tempête Alex. Sur place, le travail a consisté à trier une montagne de dons qui a été acheminée par rail sur un chariot et chargée manuellement dans une noria d'hélicoptères de l'armée, de la gendarmerie et de la sécurité civile. Rebelote le 14 & 20 octobre où 3 membres du CCFF de Mouans-Sartoux et Karine Piotelat du CCFF du Tignet/Peymeinade.



Confinement #2 : ce qu'il faut savoir

Suite aux annonces du Président de la République du mercredi 28 octobre, un nouveau confinement est imposé depuis le 30 octobre au 1^{er} décembre 2020 en France, soit quatre semaines (renouvelables).

Durant cette période, les services municipaux de la ville de Mouans-Sartoux fonctionnent normalement.

- Le télétravail sera privilégié pour une majorité de postes administratifs. Les heures d'ouverture resteront les mêmes que d'ordinaire, à savoir du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures.
- Les crèches et les écoles resteront ouvertes avec la mise en place d'un protocole sanitaire plus strict qu'auparavant. Le périscolaire et la restauration collective seront également opérationnels.
- La médiathèque de Mouans-Sartoux est fermée mais a mis en place un drive du mardi au samedi de 14 h à 18 h.

Les lieux d'expositions comme l'Espace de l'Art Concret seront fermés au public.

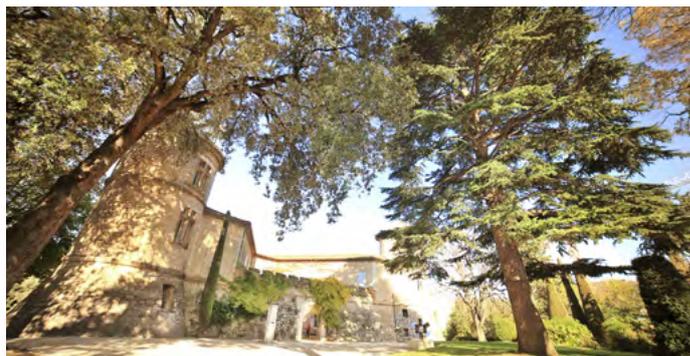
- Les marchés hebdomadaires du mardi et du jeudi sont maintenus, uniquement pour les denrées alimentaires. Le port du masque est obligatoire.
- La célébration du 11-Novembre se déroulera à huis clos avec un dépôt de gerbes en comité restreint.
- Des attestations dérogatoires de déplacement seront disponibles à l'accueil de l'hôtel de ville en début de semaine prochaine pour les personnes ne possédant pas d'imprimante.



- Des masques anti-projections en tissu sont toujours distribués gratuitement en mairie (sur justificatif de domicile).

Sous conditions resteront accessibles en journée :

- le parc du château de 8 h à 19 heures (avec attestation) ;
- les pistes forestières et espaces boisés (avec attestation) ;
- les gymnases, stade Rebuttato la salle Léo Lagrange et autres structures pour les activités scolaires, l'Accueil Collectif de Mineurs, pour les sportifs de haut niveau, les activités spécifiques à certains services municipaux par dérogation, les Jardins de la Vallée de la Siagne et Jardins Familiaux (avec attestation).



La médiathèque de Mouans-Sartoux

Pendant le confinement, vous pouvez tout emprunter !

1 : je commande mes documents
- Faites votre sélection sur notre catalogue www.mediathèque-mouans-sartoux.net
- par mail : copiez votre sélection et collez-la dans votre mail (plutôt que de tout réécrire !) puis envoyez-nous votre demande.
- par téléphone : 04 92 92 43 75.

2 : je récupère et dépose mes documents
- Vous pourrez venir retirer votre commande le lendemain de votre demande.
- Vous pourrez récupérer vos documents sous le porche de la médiathèque du mardi au samedi de 14 h à 18 heures.
- Vous ne pouvez pas vous déplacer ? Une équipe d'élus et de bénévoles vous apporteront vos documents (territoire de Mouans-Sartoux uniquement)

Nos services :
- Vous avez une question informatique ? Contactez le service multimédia par mail : secteurmultimedia@mouans-sartoux.net
- Vous souhaitez gratuitement vous former ou profiter d'activités ? (enseignements, langues, loisirs, bien-être, sport, formation numérique...) demander votre accès libre par mail : secteurmultimedia@mouans-sartoux.net
- Vous pouvez découvrir notre chaîne Youtube pour écouter ou voir nos productions et sélections (concerts, ateliers, contes, documentaires...)

 **04 92 92 43 75** 
mediathèque@mouans-sartoux.net

Le marché de producteurs pérennisé

Tous les mercredis d'octobre, vous avez été nombreux à venir découvrir et faire vos achats sur le nouveau marché de producteurs locaux.

Proposé par la ville de Mouans-Sartoux en partenariat avec le Centre Culturel des Cèdres et la Maison du Commerce Équitable, il a accueilli 15 producteurs du département.

Sur les étals : fruits et légumes de saison, des œufs, du miel, du pain, du fromage de chèvre, de la pizza et pissaladière, des confitures, des tisanes... Et même des crêpes et des gâteaux ! En plus d'accueillir uniquement des producteurs locaux, ce marché a la particularité d'être solidaire et fait preuve d'une réelle implication citoyenne.

Chaque semaine des citoyens participent à l'organisation et à l'animation du marché et aident ainsi les producteurs à relever le défi d'être présents

tous les mercredis : stands de présentation des valeurs du marché et des producteurs, ateliers de sensibilisation à l'alimentation durable, stand



d'information sur l'échange de plants et graines ou encore la distribution de fiches recettes.

La première phase de test réussie, ce marché va être maintenu chaque mercredi de 16 h à 19 h sur la place de la mairie !

Y compris durant le confinement #2.

Port du masque obligatoire.



Le projet alimentaire mouansois présenté aux seniors



La Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable de Mouans-Sartoux a mis en place une balade commentée pour les seniors dans le cadre de la Semaine Bleue, semaine nationale

dédiée aux retraités et aux personnes âgées. Cette année, le thème national retenu était « Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire un enjeu pour l'après COVID ».

La crise sanitaire ayant mis en avant la question de la souveraineté et de la résilience alimentaire, nous avons proposé aux seniors une balade commentée pour leur présenter le projet alimentaire de la ville et leur faire découvrir leur territoire sous un nouvel angle.

Ce parcours a été proposé à deux groupes de seniors dans la journée et pour chaque point d'arrêt du parcours, une intervention avec un spécialiste était prévue.

Ainsi, les participants ont notamment pu en apprendre davantage sur le service de l'eau, le passé agricole de la commune, le compostage, la maison du commerce équitable, l'épicerie sociale ou encore la régie agricole de Haute Combe.



Le recteur de l'Académie de Nice à la découverte de la régie agricole



à la cantine. C'était le jeudi 3 octobre et les élèves lui ont expliqué que le jeudi c'est un repas végétal bon pour la santé et pour la planète. Les enfants ont aussi partagé leurs connaissances sur l'alimentation durable : le Bio, le local, les saisons, le cuisiner maison, le jardinage, les ateliers cuisine, le domaine de Haute Combe...

Richard Laganier a ainsi visité la seule commune de France où l'on mange bio de la crèche au collège, envoyant un signal pour une généralisation de ce projet. Mouans-Sartoux lui a proposé de partager son expérience de cantine 100% Bio sans surcoût avec d'autres communes et établissements.

Le recteur de l'Académie de Nice, Richard Laganier, souhaitait une rentrée 2020 « Bio et écolo », c'est pourquoi il a choisi Mouans-Sartoux. Au cours de sa visite il a souligné l'intérêt de l'éducation au développement durable mais aussi l'importance de mettre en œuvre des actions concrètes pour les élèves. Le Recteur a commencé sa visite par un lieu qu'il a qualifié d'inédit : la régie municipale agricole du domaine de Haute Combe qui produit les légumes Bio des cantines des écoles et des crèches.

Il s'est ensuite rendu à l'école François Jacob pour saluer les enseignants et partager un repas avec une classe de CM1-CM2



Le commerce équitable sous les projecteurs coréens



Une équipe de tournage venant de Corée est venue filmer à Mouans-Sartoux ; le thème du reportage : le commerce équitable.

La ville, labellisée Territoire de Commerce équitable a pu ainsi mettre à l'honneur les relations entretenues avec les producteurs locaux approvisionnant les cantines scolaires mais également l'épicerie de la [Maison du Commerce Equitable](#). L'équipe de tournage a suivi sur les deux jours une classe alimentation durable ayant comme thème du jour « le parcours du chocolat » et un foyer mouansois particulièrement sensible à ces thématiques et y accordant une vigilance particulière au moment des achats. Et bien sûr, un repas bio cuisiné par les équipes de restauration a été servi, avec œufs locaux, chocolat et bananes équitables !



L'épicerie sociale se met au bio !



L'épicerie sociale, créée en 2011, a pour objectif de trouver des solutions pour sortir de l'assistanat, de l'isolement, et prévenir des situations d'exclusion. Face à l'augmentation des situations de précarité, ce dispositif s'est pérennisé et répond toujours plus à des besoins alimentaires.

Récemment, la ville de Mouans-Sartoux a réalisé auprès des bénéficiaires une enquête sur l'alimentation en général et a recueilli leur point de vue. Cette collaboration a permis de créer un rayon bio et d'apporter de nouvelles idées pour accompagner vers le « mieux manger ». Elle fonctionne de la même manière qu'une épicerie alimentaire mais à prix très réduit de l'ordre de moins 70 à 90 %.

De plus les bénéficiaires sont également soutenus de manière collective à travers les ateliers mis en place en parallèle (gestion budget, cuisine, activité culturelle...).

Des contrats de bénévolat sont aussi proposés aux adhérents de l'épicerie sociale. De ce fait ils participent à différentes missions : récolte des dons dans les supermarchés, mise en rayon, aide pendant les heures d'ouverture à l'épicerie sociale, collectes de dons pour la Banque Alimentaire.



En accord avec La Banque Alimentaire, nos produits ont diverses provenances, l'entrepôt départementale de la Banque Alimentaire à Nice, Carrefour Market de Mougins et trois supermarchés Casino (Mouans-Sartoux, Le Cannet, Cannes Pont des Gabres).

Nous complétons également avec des achats de denrées à Métro et Auchan.

Pour toute personne en situation précaire

L'épicerie sociale s'adresse à toute personne en situation précaire : personnes en situation de surendettement, salariés, jeunes en difficulté, personnes retraitées ou accidents de la vie.

Pour y accéder plusieurs critères sont retenus :

- être résident de Mouans-Sartoux depuis un an (sauf situation exceptionnelle)
- répondre à des conditions de ressources
- rencontrer un assistant social responsable du pôle précarité qui évaluera la situation et déterminera la possibilité ou non d'en bénéficier
- signer et respecter un contrat d'engagement
- le dossier devra être validé par la Commission des aides facultatives.

Pour accéder à ce service il faudra au préalable rencontrer l'assistant social responsable du pôle précarité qui évaluera la situation et déterminera la possibilité ou non d'en bénéficier. Les demandeurs peuvent se manifester directement auprès du C.C.A.S. (tél. : 04 92 92 47 22).

Le Service d'Aide à Domicile du CCAS de Mouans Sartoux reste ouvert pendant toute la durée du confinement.

Ainsi, ce sont près de 180 personnes qui continueront à recevoir la visite des aides à domicile pour l'entretien de leur logement, l'accompagnement aux rendez-vous médicaux, la réalisation des courses...ou bénéficieront du service de portage de repas à domicile.

Afin d'assurer en toute sécurité la poursuite des interventions, les agents du CCAS sont équipés de masques jetables, de blouses en tissu et jetables, de sur chaussures, de housses de voiture jetables, de lingettes désinfectantes et de gel hydroalcoolique.

Les personnes qui ne sont pas bénéficiaires du service d'aide à domicile peuvent contacter le CCAS pour être mis en relation avec un bénévole qui pourra effectuer les courses ou les accompagner à leur rendez-vous médicaux.



Gaëlle Rondepierre lauréate du prix des Jeunes Talents pour les femmes et la science

La Fondation L'Oréal et l'UNESCO ont récompensé Gaëlle Rondepierre, une jeune chercheuse originaire de Mouans-Sartoux.

Elle a reçu le Prix Jeunes Talents L'Oréal-UNESCO pour les femmes et la science.

Ingénieure de formation, Gaëlle Rondepierre a étudié à l'école Centrale Paris et à l'Imperial College à Londres avant d'entamer un doctorat en physico-chimie des matériaux.

Ses travaux portent notamment sur la manière dont l'huile adhère aux surfaces dans l'eau, une question-clé pour le traitement des eaux usées notamment.

Au cœur de la vocation de Gaëlle RONDEPIERRE, se trouve la rencontre de deux femmes : l'une est professeure de mathématiques, l'autre de physique-chimie au lycée Alexis de Tocqueville, à Grasse.



Elles forgent chez Gaëlle RONDEPIERRE une heureuse passion pour les sciences.

D'un naturel curieux, Gaëlle RONDEPIERRE affectionne particulièrement que son travail ait une réelle application et permette de mieux comprendre des phénomènes du quotidien.

Dans le cadre de sa thèse, Gaëlle Rondepierre a constaté une plus faible représentation des femmes dans les postes de direction de la plupart des laboratoires. Déjà, elle notait le peu de femmes dans ses études environ 20 %.

Cette sous-représentation féminine donne peu de modèles sur lesquels les jeunes filles pourraient prendre

exemple pour s'engager dans une carrière scientifique. Cela a motivé Gaëlle Rondepierre à s'engager au sein de l'association Femmes & Sciences qui intervient dans les lycées et collèges. Danseuse depuis son plus jeune âge, elle consacre le reste de son temps libre à cette discipline.

Mouans-Sartoux a fêté les sciences !



Dans un contexte sanitaire compliqué, Mouans-Sartoux a pu toutefois célébrer pour la troisième année les sciences du quotidien avec une programmation variée pour un large public. Tout au long de ces 4 journées, petits et grands sont venus en nombre pour comprendre les sciences en s'amusant, manipulant, observant et questionnant les scientifiques présents... Et

présentes, puisque les femmes en science étaient à l'honneur au travers de la projection/débat du film *Radioactive*, de l'exposition Scientifiques des Mines Paris Tech et du café scientifique au féminin au cours duquel des scientifiques, étudiantes, doctorantes, expertes, ou directrice d'institut ont partagé leur parcours et leur quotidien.



Vous pouvez voir et revoir les vidéos des conférences « Plantes, gouttes et bulles, le biomimétisme pour apprendre et comprendre » et « Biodiversité la nature en commun » sur [la page facebook « Mouans-Sartoux fête les sciences »](#).

Un grand merci à tous les partenaires et bénévoles de la manifestation et les généreuses entreprises Azur Fragrances et Intel qui ont soutenu financièrement cette manifestation.



L'atlas de la biodiversité disponible sur internet

J'ai trouvé un animal perdu ou blessé, que dois-je faire ? Est-il vrai qu'il y a des chauves-souris à Mouans-Sartoux ? Faut-il en avoir peur ?

A toutes ces questions, l'Atlas de la Biodiversité de Mouans-Sartoux se donne pour objectif d'y répondre !

Pour cela, il faut se connecter au site de la ville de Mouans-Sartoux, cliquez sur le bouton « Atlas de la Biodiversité » qui apparaît sur fond orangé avec en arrière-plan, un papillon (photo ci-dessous).



Atlas de la biodiversité

Sur la page d'accueil, vous saurez que faire si vous trouvez un animal blessé par exemple et quels sont les gestes à surtout ne pas faire.

Ce site est un relais d'informations pratiques et un outil participatif interactif.

Différents onglets vous informent sur « Qu'est-ce qu'un ABC ? (sa démarche, le site officiel du ministère de la Transition écologique, qu'est-ce qu'un plan Ecophyto ? Qu'est-ce que la loi Labbé ?) »

- Dans un onglet spécifique vous sont relatées les sorties et conférences déjà effectuées (avec leur compte-rendu) et celles qui vont avoir lieu. Des fiches d'observations (qui seront complétées au fil du temps et selon la nécessité) vous aideront à découvrir tel ou tel animal. Certaines sont destinées aux enfants car il est important de mobiliser l'attention des plus jeunes pour qu'ils deviennent des citoyens responsables. Lorsque qu'elles seront complétées, envoyez vos fiches à : biodiversite@mouans-sartoux.net



Photo Gérard Pelissier

Enfin, les sigles essentiels et une bibliographie non exhaustifs vous aideront dans vos recherches.

- Un onglet « À vos expériences » vous permettra de noter vos observations (en précisant le lieu, la date...), mais aussi de poser des questions, le tout à envoyer à : biodiversite@mouans-sartoux.net.

La Table « mashup » : une 1^{re} à Mouans-Sartoux avec Pitchouns des Toiles

Grâce à la participation financière de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG) et Département, l'Association Héliotrope est intervenue récemment lors de la Fête du Film d'Animation Jeune Public au cinéma *La Strada* de Mouans-Sartoux.

Quatre ateliers pour petites et grands ont permis de faire découvrir la technique du montage et du bruitage avec l'utilisation d'une Table Mashup unique dans notre département. Ces ateliers ont été encadrés par Benjamin et Lili, intervenants professionnels de l'image.



Qu'est-ce qu'une Table Mashup ?

C'est un outil numérique d'éducation à l'image. Il permet de découvrir la fabrication d'un film de façon ludique.

De quoi se compose une Table Mashup ?

- la Table : deux plateaux en bois, un plateau en verre, un capteur (webcam infrarouge), des éclairages infrarouges et deux câbles. Mais d'un ordinateur, de deux enceintes, un micro, des jeux de cartes codées adaptés à l'âge des enfants

Les objectifs :

- rendre accessible la pratique de création audio-visuelle pour que chacun s'exprime ; développer l'esprit de collaboration ; organiser des temps d'échanges et de partage ; réaliser le montage complet d'un film.

Le principe :

Les enfants choisissent des cartes images, des cartes bruitages pour créer un récit par exemple. Il suffit de déposer la carte sur la table pour lire la vidéo sur l'écran.

Un micro est à leur disposition pour ajouter des commentaires. Les plus grands pourront « jouer » en faisant des manipulations plus complexes : des mixages par exemple. « Créativité, échanges, épanouissement, plaisir, rires », furent les maîtres-mots devant la découverte de cette Table Mashup.



Schéma directeur cyclable : votre avis compte

La commune engage l'élaboration de son schéma directeur cyclable 2020 - 2030. Il s'agit de définir les priorités des prochaines pistes cyclables, stationnements et aménagements pour développer la pratique du vélo. Pour recueillir vos avis, idées et bénéficier de l'expérience des personnes qui font du vélo sur Mouans-Sartoux nous avons réalisé ce questionnaire : <https://ee.kobotoolbox.org/x/uSdncyrH>
Dans les limites liées au Covid 19, une séance publique sera organisée pour partager vos propositions et poursuivre les



échanges.

Projet d'Autopartage pour réduire votre budget « automobile »

En complément, nous étudions une solution d'autopartage entre particuliers pour aider les familles qui le souhaitent à réduire le nombre de voitures du ménage pour des raisons écologiques ou économiques.

L'idée que nous explorons n'est pas un service fourni par la mairie comme dans les plus grandes métropoles mais plutôt de faciliter la vie de nos concitoyens qui souhaitent partager un véhicule entre voisins (contrat, assurance, stationnement réservé...).

Vous aimeriez réduire votre budget voiture ou votre impact environnemental en partageant votre véhicule ?

Vous n'avez pas de voiture et vous aimeriez en partager une avec vos voisins ?

Vous partagez déjà un véhicule et avez des questions sur l'assurance, l'entretien, la gestion du planning de la voiture ?

Contactez-nous pour qu'on échange sur votre besoin et vos contraintes : gabriel.plassat@mouans-sartoux.net

Source INSEE: le taux de motorisation des ménages à Mouans-Sartoux de 91% (source data.gouv) et le taux de ménages multimotorisés est sans doute supérieur au niveau national qui est de 30%.

La parole aux élus

Liste d'Union pour la gestion municipale

La France est attaquée pour ses valeurs, la laïcité, la liberté d'expression qui forment les piliers de notre république.

Notre pays ne cédera pas. Il le doit à lui-même, à son histoire, comme aux 300 morts, à toutes les victimes du terrorisme depuis 2015.

Les séparatistes islamistes qui diffusent la haine des valeurs de la France doivent être combattus. Femmes et hommes de France, chrétiens, juifs, musulmans, croyants et non-croyants doivent refuser ensemble l'obscurantisme, le fanatisme et la violence.

Tel est le message que nous souhaitons adresser, les appels à la haine n'y feront rien, restons nous-mêmes, riches de ce que nous sommes.

Pierre ASCHIERI

Liste « Mouans-Sartoux avec Passion »

L'islamisme radical vient de nouveau de frapper notre Nation en plein cœur avec l'exécution barbare de Samuel Paty, professeur d'Histoire, qui a payé de sa vie son dévouement et son amour pour l'enseignement et la transmission aux plus jeunes.

L'éducation, comme la liberté d'expression et la laïcité sont autant de piliers parmi d'autres qui fondent notre République.

Mais notre République ne s'est pas révélée être un rempart assez solide pour protéger cet homme, comme toutes les autres victimes du fanatisme et de l'obscurantisme : le colonel Beltrame, Mireille Knoll, le Père Hamel... et tous ces innocentes et ces innocents.

Cette guerre, nous devons la remporter ! Et ce ne sera ni avec des excuses, des larmes ou des bougies ni avec les armes de la paix mais avec un arsenal de mesures d'exception

Christophe CHALIER

Liste « Participe Présent »

Participe Présent étant peu associé aux décisions de la mairie, vous trouverez sur notre site (www.participepresent06.org), des « brèves de conseils municipaux », rédigées à l'issue de chaque conseil.

Celle-ci relatent nos propositions sur les sujets traités par la majorité.

Nous nous étonnons, par exemple de la faible concertation menée autour des projets urbains qui nous concernent tous.

La place dédiée à l'enfance, l'accès des jeunes aux équipements publics, en dehors de la vie associative, reste à trouver.

Nous saisissons chaque occasion de relayer auprès de l'équipe en place vos préoccupations d'habitants, recueillies lors de nos échanges. En cette période de crise sanitaire il est important de préserver notre esprit critique et constructif, nous restons à votre écoute.

Aline HANNOUZ



Aménagements : des travaux de voirie à la pelle !

Intersection av. Marcel Journet – av. Evelyne Bertrand



Le carrefour formé par l'avenue Marcel Journet et l'avenue Evelyne Bertrand était réglementé par une priorité à droite, obligeant la circulation venant de la gare à céder le passage aux véhicules venant depuis l'avenue Evelyne Bertrand. Cette configuration a montré depuis de nombreuses années ses faiblesses. Pour répondre à une forte sollicitation



des usagers et riverains d'améliorer la sécurité de ce carrefour, la commune teste depuis le 22 septembre 2020 l'aménagement d'un mini giratoire. Ces équipements provisoires jusqu'en février 2021 permettront d'évaluer les ajustements de gabarit et conforter la sécurité des traversées piétonnes.

Chemin des Plantiers – Avenue Evelyne Bertrand

Dans la continuité du programme d'entretien réalisé en 2019, des travaux de rénovation du revêtement de chaussée ont été réalisés sur le chemin des Plantiers et une partie de l'avenue Evelyne Bertrand. La suite de ce programme visera à réaliser les aménagements définitifs du carrefour Marcel Journet actuellement en phase de test, rénover le revêtement de chaussée et enfin finaliser la réfection des trottoirs.



Passage à niveau de la Gare PN6

Depuis l'achèvement des travaux du doublement des quais de la gare et la suppression du passage à niveau sur l'avenue de Cannes – Avenue de St Martin, subsistait cet ouvrage ancien de franchissement du PN6, à la fois bruyant et non adapté à la circulation en centre ville. A la demande de la commune auprès des services de la SNCF, ce platelage vient d'être remplacé, en profitant de la période des vacances scolaires. Ce nouvel équipement permet d'améliorer le confort, la sécurité de tous les usagers et riverains.



L'essentiel du conseil municipal du 16 octobre 2020

- Qualité de l'eau :

Le dernier rapport annuel de la RME a été présenté et commenté. Les résultats des examens chimiques et microbiologiques de l'eau distribuée sont conformes, de même que ceux des rejets de la station d'épuration. Ce rapport met aussi en évidence une très bonne santé financière, malgré un prix de l'eau - 2,80 €/m³ en moyenne - très inférieur à la moyenne nationale (4,08 €/m³). Enfin, il souligne les progrès réalisés depuis plusieurs années (entre autres : 230.000 m³ économisés en 5 ans grâce à la lutte contre les fuites), mais aussi les axes d'amélioration (en particulier protection des ressources en eau). Enfin, ce rapport montre que les actions de solidarité « 1% de l'eau » envers les populations d'Afrique manquant d'eau potable ne sont pas un vain mot à Mouans-Sartoux : 2,19 c€/m³ versés à diverses associations, contre 0,49 € en moyenne nationale.

- Familles et Enfance :

La commune s'engage pour 4 ans avec la CAF et la MSA dans une Convention Territoriale Globale (CTG), afin de participer à un projet de territoire permettant d'offrir aux familles une offre de services complète et d'améliorer l'efficacité des actions dans les domaines de la parentalité, de l'animation de la vie sociale, de l'accès aux droits, du logement, du handicap, de la prévention, de l'inclusion numérique, de l'amélioration du cadre de vie et de l'autonomie des jeunes.

- Ressources humaines de la commune :

Les moyens consacrés aux ressources humaines vont être mutualisés entre la commune et le CCAS.

Une « prime COVID-19 » va être attribuée aux agents de la commune ayant été particulièrement mobilisés pendant la crise sanitaire, ayant été en contact avec le public, ou ayant participé à l'entretien de l'espace urbain et des locaux municipaux.

- Aide aux associations :

Afin de manifester son soutien aux associations durement touchées par la crise sanitaire, le conseil municipal a approuvé le versement de subventions complémentaires à Mouans-Accueil-Informations (ex Office de Tourisme), l'APAC, le Tennis de table, Espace 614, Choisir-Initiatives vélo, la ludothèque « 1,2,3 Soleil » et la compagnie du Cèdre Bleu.

- Une subvention exceptionnelle sera versée à l'association sportive de la Chênaie, afin d'évaluer les impacts physiques du confinement sur les collégiens.

Par ailleurs, le renouvellement de la convention entre la commune et le Sporting Club Football a été approuvé. Enfin, une subvention complémentaire a été décidée en faveur du CCAS.

- Aide aux commerçants :

Afin d'aider les commerçants à supporter les impacts de la crise sanitaire, le conseil a approuvé une exonération des loyers commerciaux jusqu'à la fin de l'année. Cette aide s'ajoute à l'exonération de la taxe d'Occupation du Domaine Public (ODP) pour 2020.

- Urbanisme :

Le projet « Cœur de ville » avait fait l'objet le 6 décembre 2018 d'une délibération autorisant la signature d'un contrat avec le bailleur « Logis Familial 1001 vies-Habitat ». Il porte sur la réalisation entre le CCAS et la médiathèque d'un ensemble de logements pour seniors, des locaux municipaux et des locaux commerciaux. Le permis de construire a été déposé et aucun recours n'a été déposé. A la demande de la Préfecture, une précision a été apportée sur les terrains destinés à cette opération.

- Par ailleurs, en 2019, profitant d'une subvention de la Région, des panneaux photovoltaïques ont été installés sur les toits de la médiathèque et des écoles primaire et maternelle Aimé Legall. Les élus ont autorisé la signature d'un contrat avec une société « responsable d'équilibre », condition imposée par ENEDIS.

- D'autre part, après appel d'offres, la commune a choisi pour 10 ans l'entreprise Pisoni comme prestataire d'une Délégation de Service Public pour l'affichage des informations de la commune, en contrepartie d'un droit d'affichage commercial. Cette DSP est sans frais pour la commune. Elle permet l'affichage d'informations communales sur trois Relais d'Informations Service, six mobiliers urbains sur pied et sept abribus. Enfin, le conseil a approuvé la signature avec les riverains d'un accord permettant l'ouverture d'une voie piétonne entre le chemin des Calades et le chemin de L'Ouvraie.

- Solidarité avec le peuple de Biélorussie :

Le Conseil a voté une motion de soutien au peuple biélorusse, après l'élection contestée de son Président. Par ailleurs, la commune a promu Citoyenne d'Honneur l'écrivaine Prix Nobel Svetlana Alexievitch.



La disparition de Gérard Parchet



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de notre ami Gérard Parchet, des suites d'une longue maladie.

Il fut présent durant vingt années au sein de l'Office de Tourisme devenu [Mouans Accueil Informations](#).

D'abord au poste de président pendant plus de quinze ans, période pendant laquelle il a tout mis en œuvre pour développer les animations organisées par l'Office.

En plus des vides-greniers dont il avait contribué à faire progresser la renommée sur notre commune et dans toute la région, il fut également à l'origine de la Fête de la Lumière, du Concours des rues fleuries, de l'obtention de la marque Qualité Tourisme et du classement deux étoiles.

C'est lui qui avait réalisé les publications du plan et du guide pratique de notre commune.

Tous les membres de Mouans Accueil Informations, ses amis, Fabienne et Laurence, nos hôtes, avec lesquelles il a toujours travaillé dans les meilleures conditions de considération et de respect de leurs activités, le regretteront. Nos chaleureuses pensées vont vers son épouse Andrée Parchet.

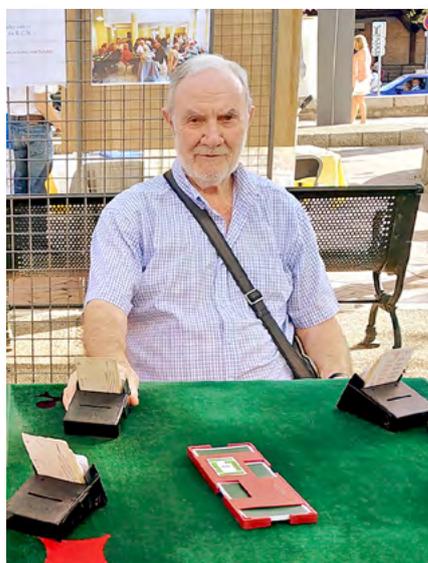
Au revoir notre ami Gérard.

Toussaint : la ville fleurit le carré militaire

Comme chaque année à cette date, la commune a fleuri le carré militaire du Vieux Cimetière. Cette année, compte tenu des règles sanitaires en vigueur, la cérémonie s'est limitée à un dépôt de gerbe par le maire et quelques élus.



Le décès de Henry Ploton président du Bridge club Mouansois



Nous avons appris avec une immense émotion et une très grande tristesse le décès de Mr Henry Ploton, président depuis de nombreuses années du Bridge Club Mouansois.

Depuis son élection à la présidence du B.C.M., par son autorité naturelle, par l'intérêt bienveillant qu'il portait aux autres, par son inclination pour les événements festifs, il avait transformé le club et l'avait rendu unique. Cela représentait un énorme travail. De sa longue présence à la tête du Club, les membres du B.C.M. garderont le souvenir de mille bons moments : les tournois bien sûr,

mais également les sorties où il cherchait à associer culture et gastronomie, sans oublier les moments de convivialité organisés dans la salle des Magnans : apéritifs et repas après les tournois.

En cette pénible circonstance nous avons une pensée émue pour son épouse madame Suzanne Ploton, toujours présente à ses côtés et collaboratrice efficace au B.C.M.

Au nom de tous les membres du bridge-Club-Mouansois, merci monsieur Ploton pour tout ce que vous avez entrepris et réalisé sans rien attendre en retour.

Handicap : un ascenseur installé à l'hôtel de ville



Un ascenseur a été installé au sein de l'hôtel de ville afin que les personnes à mobilité réduite puissent aisément accéder à la salle des mariages et dans les services administratifs. Les travaux d'un montant de 36 000 € ont impliqué plusieurs entreprises durant deux semaines, sans perturber l'accueil du public.



Le 4 septembre dernier, un camion du Secours Populaire est venu collecter des vêtements donnés par les Mouansois pendant et après le confinement de mars-avril dernier. Cette collecte a été apportée au comité de Cannes du Secours Populaire Français qui les revend à très bas coût, lui apportant une source de revenus non négligeable pour mener à bien ses actions.

Merci à tous les Mouansois qui ont participé à cette collecte, sous l'égide de Christine Roure de l'association *Une soupe un sourire*.

Survol des jets privés : le trafic pose question

Dès la fin du confinement le trafic de jets privés y est allé de bon cœur, faisant même fi des restrictions de déplacement limité à 100 km pour éviter la propagation COVID. Mais rassurez-vous, on nous a fait savoir que tous ces déplacements étaient justifiés pour raisons d'affaires ! Curieux tout de même que ces réunions d'affaires aient majoritairement lieu le week-end. On nous a souvent répété que l'aéroport Cannes-Mandelieu était un must pour l'activité touristique locale ; force est de constater que malgré un trafic intense cet été le remplissage de l'hôtellerie de luxe n'est pas assuré et, qu'au contraire on parle de fermeture conjoncturelle. Tiens, les privilégiés qui arrivent en jets privés à Cannes ne seraient donc pas des touristes ?



Quoi qu'il en soit, ce trafic engendre toujours autant de nuisances sonores et de pollution au dessus de nos têtes, mauvais pour la planète et pour les riverains survolés. L'ADNA s'est donc jointe à un mouvement national qui réclame une régulation du trafic aérien dans le cadre de la lutte pour l'urgence climatique ; cible de notre action : les jets privés qui ont un coefficient de Gaz à Effet de Serre (GFS) de 10 à 30 fois supérieur aux avions commerciaux au km par passager transporté et qui pourrissent la vie des riverains pour le profit d'une minorité fortunée. Malgré une invitation tardive et limitée aux adhérents de l'association, plus d'une cinquantaine de personnes, dont le Maire et le Premier Adjoint de Mouans Sartoux, se sont réunies samedi 3 octobre au rond-point de l'aéroport. Nul doute qu'avec un appel plus large ce rassemblement aurait été conséquent. Faites entendre votre voix, rejoignez l'ADNA (www.adna06.fr) ; inactifs aujourd'hui, totalement sinistrés demain !

La journée nationale d'hommage aux Harkis



Cette Journée Nationale du 25 septembre a été instituée en 2001. La commune de Mouans-Sartoux, du fait de son histoire, a été désignée comme site départemental pour cette Journée Nationale. C'est donc la cérémonie patriotique de plus grande ampleur dans l'année, pour la commune. La Préfecture, le Département, les Armées, la Gendarmerie et les Anciens Combattants y sont représentés autour du Maire, Pierre Aschieri, et du responsable du Collectif des Harkis des Alpes-Maritimes, Ali Amrame.

Des médailles du travail amplement méritées !



Le maire et les élus ont honoré récemment les agents municipaux pour une cérémonie de remise de médailles du travail ainsi que pour le départ à la retraite de onze employés.

Médailles du travail :

- Médaille d'or 35 ans : Maryvonne Bollaro et Mohamed Amrane

- Médaille de vermeil 30 ans : Claudine Aringhieri, Sylvie Chiari,



Béatrice Tamani, Patricia Piselli, Sylvain Nemri, Tayeb Nemri.
- Médaille d'argent 20 ans : Alain Lazzeri.

Médailles aux retraités : Piera Giordano, Thérèse Rodot, Patrick Raimbault, Nicole Humbert, Philippe Morez, Jacqueline Ripert, Isabelle Court, Anne-Marie Bollens.

Félicitations à toutes et à tous !

Mouans-Sartoux persiste et ré-invente son Festival du Livre !

Ce 33^e Festival transformé, pour cause de COVID 19 a surmonté bien des vicissitudes ! Le Festival a ainsi été remplacé par « Les rencontres de Mouans-Sartoux pour un Monde Nouveau » qui ont eu lieu au château les Samedi 3 et dimanche 4 octobre avec, parmi les invités, Noël Mamère, Jean Viard, Philippe Meirieu, Elvire Duvelle-Charles et Magyd Cherfi. Les animations scolaires prévues initialement ont également été maintenues et plus de 4 000 enfants ont pu en bénéficier.

Le Festival du livre se prolongera jusqu'à la prochaine édition en 2021 à travers un programme de rencontres décliné une fois par mois tout au long de l'année. Ce, afin d'approfondir la réflexion autour d'un fil conducteur majeur : le défi écologique que représente l'urgence climatique avec les différentes problématiques que le sujet génère, ses causes et conséquences environnementales, sociales et sociétales,



les solutions possibles, la prévention, l'adaptation au risque entre autres. De nombreuses

personnalités, penseurs, scientifiques, écrivain.e.s, artistes seront invité.e.s à nourrir cette réflexion collective sur notre avenir, tout comme les jeunes et les scolaires, qui sont les acteurs du changement de demain.

Cette programmation réunira l'équipe du Festival ainsi que d'autres ressources locales : la MEAD, l'école Lumia ou bien encore l'Université de Nice.

Ces rencontres « d'un Festival à l'autre » prendront différentes formes selon le contexte : en présence du public, en visio, les deux en même temps, et seront filmées pour être retransmises en direct sur le Facebook du Festival du Livre et sur la chaîne YouTube du Festival.

L'exposition Géométries de l'invisible... visible sur les réseaux sociaux !



En raison du confinement #2, l'Espace de l'Art Concret-centre d'art contemporain est fermé. Vous pouvez toutefois découvrir l'exposition *Géométries de l'invisible* sur la page [Facebook](#) de l'EAC, sur [Instagram](#) et sur le [site web](#).



Le street-artiste Jo Di Bona a réalisé une fresque de la jeune Pakistanaise Malala sur le mur du CCAS au début de l'automne.

Malala Yousafzai, née au Pakistan en 1997, a 11 ans lorsqu'elle dénonce dans son blog la violence des talibans et milite en faveur du droit des filles à l'éducation. En 2012, à 15 ans, elle est grièvement blessée lors d'une tentative d'assassinat qui choque le monde entier, et qui obligera le Pakistan à ratifier la première loi sur l'éducation gratuite et obligatoire. En 2014, elle reçoit le Prix Nobel de la Paix.



« Les faits papillon » bulletin municipal d'informations est édité par la ville de Mouans-Sartoux.

email : papillon@mouans-sartoux.net

Directeur de la publication : Pierre ASCHIERI - mairie@mouans-sartoux.net

Tél. : 04 92 92 47 00 - Adresse : BP n° 25 - 06371 Mouans-Sartoux Cedex - www.mouans-sartoux.net

Avec le concours des services municipaux de la ville de Mouans-Sartoux.

